Soutien psychologique, soutien scolaire, encourager la lecture, donner l'accès aux outils informatiques, lutter contre la précarité, améliorer les conditions devie des pupilles handicapés, permettre aux enfants et à leur famille de partir en vacances...

Depuis plus de 95 ans, l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide de sapeurs-pompiers de France (ODP) accompagne les orphelins dont le parent sapeur-pompier est décédé en ou hors service commandé, ainsi que leur famille.

Le soutien indéfectible des sapeurs-pompiers, des partenaires et des donateurs nous a permis de prendre en charge ces enfants et adolescents du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active, mais également de développer de nouvelles actions et de les élargir à de nouveaux bénéficiaires.

Actuellement, l'ODP soutient aussi les sapeurs-pompiers rencontrant des difficultés telles que le handicap, le chômage ou encore une maladie grave et les orphelins dont le conjoint du parent sapeur-pompier est décédé.

Pour pouvoir continuer à tenir nos engagements envers ces enfants et leur famille, nous avons besoin de votre soutien !

En leur nom, nous vous disons MERCI !!!

Grégory Allione
Président de l'ODP

○ Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des orphelins et des sapeurs-pompiers et fais un don, par chèque à l'ordre de l'ODP, d'un montant de : ○ 20€ ○ 50€ ○ 100€ autre montant : ..... €

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

Mail : .....

○ Je souhaite recevoir une documentation sur l'association.

DON EN CONFIANCE

Vous pouvez également faire votre don sur Internet : www.oeuvredespupilles.fr

En faisant un don à l'ODP, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un don de 50 euros ne vous coûte réellement que 33 euros.

Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France
32, rue Bréguet – 75011 PARIS

Tél. : 01 49 23 18 18 - Fax : 01 49 23 18 34 - www.oeuvredespupilles.fr / Retrouvez nous sur facebook.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisépar l'ODP. Elles sont destinées à l'ODP et aux tiers mandatés par l'ODP à des fins degestion interne, pour répondre à votre demande ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. L'ODP s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Conformément à la loi "informatique et libertés" et à la règlementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant l'œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France - 32 rue Bréguet, 75011 PARIS Tel. : 01.49.23.18.18.

Osez,
Donnez,
Partagez

ODP
ŒUVRE DES PUPILLES
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

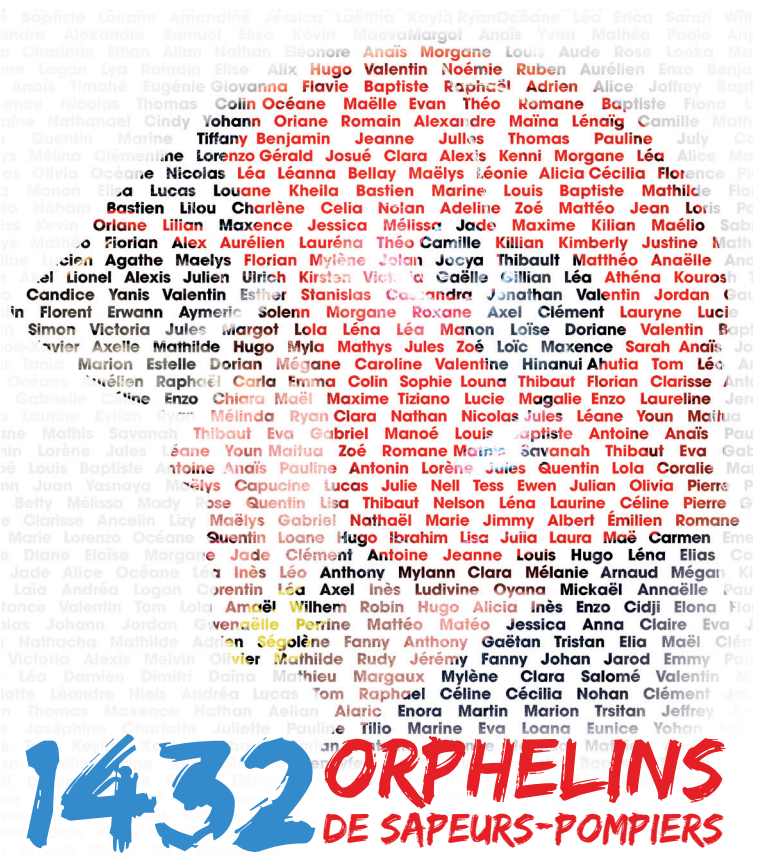

Crédit : Marion Fournier. / FNSPF